

COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotzkiste)

Samedi 1er Décembre 1979

N° 46

PRIX Antilles 1,50 F
France 2,00 F

Editorial

LES 3 ET 4 DECEMBRE, TOUS EN GREVE !

Lundi 3 et mardi 4 décembre, les organisations syndicales guadeloupéennes appellent à la grève générale. C'est l'ensemble des syndicats (UGTG, SGEG, CGTG, UDF, UIG-CFDT, SNC, SIPAG, FEN, Fonctionnaires CGT, SPECOG, FTG qui lancent un tel mot d'ordre. Les revendications sont les suivantes :

- Contre le démantèlement de l'industrie sucrière.
- Contre la fermeture des usines.
- Pour la défense du pouvoir d'achat.
- Pour le respect de la dignité des travailleurs guadeloupéens.
- Contre les licenciements et le chômage.
- Pour la décolonisation de la Guadeloupe.

Compte tenu de la situation actuelle, où licenciements, chômage, hausse des prix, touchent durement l'ensemble des travailleurs, où la fermeture des usines risque d'entraîner le déclin de régions entières, où le gouvernement, au service des capitalistes s'en prend au niveau de vie des travailleurs, remettant en cause de nombreux acquis, un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière, des travailleurs de tous les secteurs s'impose effectivement.

Car les luttes isolées ne sauraient contraindre les capitalistes et le gouvernement à leur solde à des concessions importantes, dans la période actuelle de crise à l'échelle internationale. Si les travailleurs présentent un front uni, décidé, si l'ensemble de la classe ouvrière est prête à se battre et se bat effectivement avec détermination alors il y a un moyen de faire plier les capitalistes, de leur imposer de faire les frais de leur propre crise.

La grève générale des 3 et 4 décembre, tardivement décidée et annoncée, limitée dans le temps, ne pourra pas atteindre ses objectifs. Deux jours de lutte même totale et déterminée ne suffiront pas à faire changer l'orientation de la politique actuelle. Mais cette grève peut être un premier pas dans ce sens. Pour une fois que les organisations syndicales ont réussi à faire leurs divergences, les travailleurs ont intérêt à en saisir l'occasion. En faisant grève massivement les 3 et 4 décembre, en descendant dans la rue, en exprimant fortement leur mécontentement face à la situation actuelle, les travailleurs peuvent faire une démonstration de force.

Mais dès à présent, et au-delà des 3 et 4 décembre, les travailleurs ont intérêt à se préparer à une lutte plus longue, sur des objectifs plus précis permettant effectivement, non seulement de protester, mais de s'opposer à la dégradation de leurs conditions d'existence : les mots d'ordre d'échelle mobile des salaires, de répartition du travail entre tous, le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises ainsi que sur l'embauche et les licenciements sont les revendications de l'heure.

Les 3 et 4 décembre constitueront un test de la volonté de lutte de l'ensemble de la classe ouvrière : faire de cette grève un succès sera un excellent moyen de préparer les luttes futures.

MARTINIQUE : ALBERT OSCAR EN GREVE DE LA FAIM : SOUTENONS-LE !

Au moment où nous écrivons, Albert Oscar en est au dixième jour de sa grève de la faim, commencée dès le lundi 19. Rappelons que Oscar militant du PPM a été suspendu de l'enseignement à la suite du procès que lui avait intenté le directeur du LEP du Marin, le sieur Olivieri, parce qu'ils en étaient venus aux mains au cours du mois de mai dernier.

Alors que c'était Olivieri l'agresseur, ce fut Oscar qui se trouva frappé par la justice coloniale en septembre. Il fut condamné à 3 mois de prison ferme, 3 mois avec sursis et 3.000 francs d'amende.

Bien que Oscar ait fait appel de ce jugement, ce qui annule de ce fait la précédente condamnation, le recteur Chaudet en a pris prétexte pour suspendre Oscar de l'enseignement, le réduisant au chômage. Oscar est père de 3 enfants. Il ne faisait que répondre aux coups dont il avait été frappé. C'est une manière on ne peut plus claire de vouloir nuire à Oscar, sans doute parce qu'il est anticolonialiste alors que juridiquement il n'est pas encore condamné et que son casier judiciaire est vierge.

Actuellement donc, et il ne faut point le cacher, Oscar est en danger de mort. D'un moment à l'autre, sa grève de la faim peut lui être fatale.

Or, en dépit de la solidarité qui s'observe à son égard, (chaque jour, ce sont des centaines de personnes qui viennent le voir à la Maison des Syndicats), il faut reconnaître que cette



Albert Oscar pendant sa grève de la faim.

solidarité n'est pas organisée. Les quelques actions entreprises n'ont eu qu'un succès limité, comme la manifestation du samedi 24. Une autre manifestation est d'ailleurs prévue pour le mercredi 28.

La réalité c'est que les syndicats enseignants montrent une timidité certaine à défendre Oscar, membre du COREM avec lequel le SNES et le SNETP-CGT ont bien souvent polémiqués dans le passé.

Eh bien, il faut que cette timidité disparaîtse, il faut que les syndicats soient partie prenante de la mobilisation la plus large pour que Oscar soit réintgré. Agir autrement, c'est donner une prime au pouvoir colonial qui se sentira d'autant plus à l'aise pour frapper qu'aucune riposte d'envergure ne lui aurait été portée, c'est aussi mettre en danger la vie d'un homme.

Mobilisons-nous pour la réintégration d'Oscar !

GUADELOUPE CANNE : L'incohérence de la politique du pouvoir colonial

Après les entrevues des députés et autres élus avec Dijoud, après la réunion extraordinaire du conseil général sur ce sujet, la question de "l'industrie sucrière" rebondit. Dès les premiers jours de décembre une sorte de monsieur "industrie sucrière" nommé directement par Dijoud sera aux Antilles, paraît-il.

Les déclarations de Bernier, président du conseil général, le mercredi 29 novembre, résument bien le caractère absolument dérisoire des projets du gouvernement et de la plupart des élus du conseil général. L'art du "repêchage" et celui qui consiste à vouloir faire du neuf avec de vieilles solutions éculées, n'a jamais été aussi bien mis en évidence que par toutes les déclarations entendues ces jours-ci. Que propose-t-on aux travailleurs de la canne ?

Bernier et le gouvernement affirment que pour empêcher la fermeture des usines il faut d'abord qu'il y ait de la canne, il faut donc en planter davantage. Les usines ont fermé car elles n'avaient pas suffisamment de canne à broyer, nous a-t-on dit sur les ondes. Peut-être, mais qui a réduit les surfaces plantées en canne ? Les paysans sans terres ? Certainement pas, ce sont les capitalistes eux-mêmes, pour les vendre et spéculer, pour accroître leurs profits et cela ils l'ont fait pendant des années sous l'œil bienveillant de l'administration coloniale et sans que cela n'émeuve le moins du monde ni Bernier, vieux routier du conseil général, ni la plupart des élus

réactionnaires. De plus, on voudrait nous faire croire qu'il suffit que la marchandise canne soit produite pour qu'aussitôt elle puisse entrer dans le cycle broyage-production sucrière-commercialisation-vente et que tout se passe en somme très bien. Bernier et le gouvernement pensent-ils s'adresser à des enfants qui croient au Père Noël ?

Avec la crise actuelle, rien, absolument rien ne prouve qu'une marchandise agricole produite puisse se vendre. En France, chaque année, les agriculteurs voient une partie de leur production en légumes et fruits détruite, quand ils ne la détruisent pas eux-mêmes. La surproduction et la mévente qui s'ensuivent, engendrent un gâchis considérable. Quelle assurance les paysans guadeloupéens ont-ils qu'il n'en sera pas de même pour leurs cannes ? Les capitalistes de la SIS n'ont-ils pas laissé pourrir sur pied cette année une bonne partie des cannes des petits planteurs de Blanchet... ?

Ensuite, Bernier a parlé de nouvelle réforme foncière : il s'agirait de faire en sorte que la SIS et la SAUB vendent à bas prix (ce qui reste encore à voir) une partie de leurs terres à de jeunes agriculteurs qui planteraient de la canne, et, se rendant compte (quand même) que les agriculteurs ne pourraient à la fois acheter la terre et la cultiver convenablement car ils n'ont pas de moyens financiers, Bernier propose la création d'une société d'économie mixte qui achèterait la terre et la louerait aux petits agriculteurs ; par là même, il rejoint une proposition

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVème Internationale.

MARTINIQUE

3 ème GALA DE COMBAT OUVRIER VENDREDI 7 DECEMBRE 19h TERPSICHORA

avec les artistes :

- Sylvanise Pépin
- Jean Thérèse et son accordéon
- Léon Sainte Rose
- Djo Desorme
- Marsé et les rois du tambour
- Duverger

GRAND BAL avec E+
et avec la participation de
LA PERFECTA

Vous pourrez vous rafraîchir au bar, déguster nos spécialités, acheter des livres, consulter nos panneaux politiques.

VENEZ NOMBREUX !

Guadeloupe CONTRE LES AUGMENTATIONS DE LOYER, CONTRE LES MAUVAISES CONDITIONS DE LOGEMENT, LES LOCATAIRES REAGISSENT

La Fédération des Comités de Locataires FDCL, créée récemment, nous a fait parvenir le programme de revendications qui circule actuellement dans les grands ensembles de la région de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Bien que s'adressant aux locataires de la SIG, ce

FEDERATION DES COMITES
DE LOCATAIRES
(FDCL)
CAHIER DE REVENDICATIONS

- Arrêt de l'augmentation des loyers.
- Réduction des loyers de certains studios.
- Mode de paiement des loyers laissé au choix des locataires.
- Prélèvement du loyer à date fixe et régulière.
- Abaissement du taux trop élevé du cautionnement.
- Une permanence dans chaque immeuble.
- Non indexation de la taxe des ordures ménagères à la facture d'eau.
- Suppression de tout paiement par les locataires d'assurance pour des locaux appartenant à la SIG.

ENTRETIEN GENERAL

- Problèmes d'eau :
- Etablir une pression pour que l'eau monte aux étages régulièrement.
- Révision et entretien de toutes les canalisations, réparation des fissures, réparation des lézardes dues aux tremblements de terre.
- Révision générale des égouts, tuyauteries des WC.

Le 22 / 10 / 79

programme a déjà été approuvé par certains locataires des HLM qui y ont reconnu une partie de leurs problèmes. Près de huit cents locataires ont déjà signé ce programme et donné leur accord pour engager les actions destinées à le faire respecter.

- Présence des équipes de réparation dans les 8 heures qui suivent la réclamation.
- Du personnel d'entretien supplémentaire (femmes de ménage)
- Construction d'aires de jeu pour les enfants dans chaque cité.
- Un local pour les jeunes dans chaque cité.
- Remise en état du Parc de Grand-Camp laissé à l'abandon ou étudier avec la municipalité les moyens de son réaménagement.
- Ravalage et peinture de l'extérieur des bâtiments là où il y a lieu.
- Vérification quotidienne de la lumière des paliers et escaliers et réfection immédiate.
- Révision régulière des antennes collectives de télévision.
- Dératisation complète. Enlèvement des plantes qui attirent les rats.
- Lutte contre les chiens errants jusqu'à leur disparition complète.
- Un local pour les adhérents de la F.D.C.L. dans chaque cité.
- Financement d'une campagne d'explication auprès des locataires pour propager les règles élémentaires de comportement dans les immeubles (contre le bruit, la mauvaise utilisation des poubelles, les ordures lancées par les fenêtres, etc. . .). Cette tâche d'explication revient à la SIG, et elle n'a jamais été faite.

Martinique LES RAISONS DU "DECLIN" DE LA CANNE



nes délabrées se transforment progressivement en tas de rouille.

L'abandon commence par le sucre, car c'est le secteur qui demande les investissements les plus lourds, contrairement aux distilleries, où le matériau est moins cher. Cela permet une relative conservation du potentiel productif des distilleries. En 1976 encore 16 distilleries étaient en état de marche.

Parallèlement à la baisse de production de sucre, on assiste à la réduction des surfaces plantées en cannes : on passe de 20.000 hectares à environ 7.000 actuellement. Les rendements sont bas, moins de 60 tonnes en moyenne à l'hectare (on en fait plus du double en Australie ou au Brésil !). Le rendement industriel est lui aussi très faible, à peine plus de 8, tandis qu'il atteint 11 ou 12 en Australie.

Les capitaux investis dans cette branche d'activité étant les plus faibles, il est donc tout à fait normal que les rendements s'en ressentent. Mais l'abandon de ce secteur par les Hayot, de Reynal, Bally, Despointes et autres Simonet va encore plus loin. Bien souvent, les usines ou distilleries quand elles marchent, sont vendues à des capitalistes français. C'est ainsi que Cointreau contrôle l'usine du Galion et la distillerie de Sainte-Marie, tout en l'ignorant. La Lareinty, Capitaliste de l'apéritif, Baccard possède les Rhums Dillon, tandis que La Mauy appartient aux Bourdillon, autres capitalistes français.

Ainsi, la seule réalité de la présence des capitalistes français dans ce secteur suffit à prouver la fausseté des déclarations des Hayot et de leurs valets de plume sur la non-rentabilité de la production de canne, du sucre ou du rhum.

En réalité, ce secteur peut encore rapporter aux capitalistes. S'ils l'abandonnent, c'est qu'ils font encore bien plus de profits ailleurs.

Jacques BRUEL

LES LOCATAIRES DE LOUISY - MATHIEU DONNENT L'EXEMPLE

A la Cité Louisy Mathieu, les locataires sont mécontents, pour plusieurs raisons. D'abord, à cause des augmentations importantes des loyers dont ils sont victimes. Certains atteignent 20% de hausse.

Ils protestent aussi contre un autre inconvénient important : celui du bruit. Certains locataires en effet ne se gênent pas pour augmenter très haut la tonalité des appareils radio, télévision ou autres tourne-disques ou pour s'exprimer sur un ton très élevé. Tout cela est bien évidemment incommodant pour tous. Il y a aussi les problèmes d'entretien des tuyauteries, des escaliers, des portes.

Le comité de la cité Louisy Mathieu, s'est donc rendu en délégation dans le bureau du directeur de la SIG, lundi 26, pour lui faire part

de tous ces problèmes et protester en particulier contre la hausse des loyers. Ils ont aussi réclamé le financement par la SIG d'une campagne anti-bruit dans la cité ainsi que celui d'une campagne d'explication pour propager les règles de comportement dans les grands ensembles, comme cela figure dans le programme de revendication de la Fédération Des Comités de Locataires dont ils font partie.

Le bureau du comité des locataires de la cité de Louisy Mathieu entend organiser une réunion publique d'information pour rendre compte de leur entrevue avec le directeur de la SIG et envisager avec l'ensemble des locataires les actions à venir, contre les hausses de loyers et pour l'amélioration de leur cadre de vie.

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

LA RESPONSABILITE DE TOUTE UNE SOCIETE

Ces jours-ci, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, une actualité bien morbide met encore une fois au premier plan les crimes et autres viols et sévices dont les femmes sont victimes.

En Martinique, le viol et l'assassinat d'une jeune femme a ému toute la population. En Guadeloupe, depuis le déroulement des assises, il semble que la presque totalité des affaires jugées soit précisément des affaires de viols et sévices infligés aux femmes. Tel jeune condamné à 10 ans de réclusion pour tentative de viol sur une sexagénaire à Capesterre, tel autre condamné à 20 ans pour une douzaine de viols, ou encore un groupe de 5 jeunes est condamné à dix ans et quatre ans pour viol collectif, sadisme et sévices à l'encontre d'une jeune fille de 14 ans. . . c'est effarant, mais c'est la réalité.

Ces actes sont commis par de jeunes hommes, parfois très jeunes. Qu'ils soient reconnus sains ou déséquilibrés, le problème demeure, à savoir que ce sont les femmes qui paient très cher. Ce sont elles qui paient bien souvent les contradictions d'une société qui engendre complexes, refoulement, misère sexuelle chez bon nombre d'hommes, qui les pousse aux pires exactions.

L'assassinat de la jeune femme à Schœlcher est sans doute l'œuvre d'un déséquilibré. Peut-être aussi les assassinats des 3 femmes commis quelque temps auparavant. Quant à ceux qui sont jugés aux assises en Guadeloupe, ils sont commis par de jeunes chômeurs,

désœuvrés ou ayant vécu dans la misère. Ces actes sont odieux et criminels.

Il n'empêche que, tout méprisables qu'ils soient, ces faits s'inscrivent dans un contexte général : la société dans laquelle nous vivons, où les femmes sont généralement méprisées et considérées souvent plus comme un gibier à chasser que comme des individus à part entière.

Si les femmes sont sur le qui-vive en marchant dans les rues, si à partir d'une certaine heure elles n'osent plus circuler dans les rues sous peine de se voir l'objet d'agressions tant verbales que physiques, s'il leur est pratiquement interdit de "sortir" seules le soir au cinéma, au bal ou en promenade, c'est que notre société qui condamne la moitié de ses membres à rester cloîtrés chez soi, dès la nuit tombée sous l'effet de la crainte, et qui est incapable de leur offrir ne serait-ce que la liberté de circuler et la sécurité, est une société barbare et cruelle.

Or, les femmes, toutes les femmes connaissent cette situation. Elles en sont victimes.

L'oppression de la femme dans notre société, ce n'est pas seulement la discrimination dans l'emploi, le fait que le chômage les touche en priorité, les doubles journées de travail qu'elles doivent fournir en rentrant à la maison, toutes les tâches ménagères qui leur incombent et les responsabilités tant sociales que politiques qui leur sont refusées. C'est aussi l'aspect plus voyant, et que déve-

loppe largement la publicité et les mass-médias, celui de la femme considérée en tant qu'objet sexuel et produit de consommation masculine. Et sous couvert de valoriser la "féminité", la presse, le cinéma, la radio-télévision s'acharnent à rabaisser les femmes à l'état de poupees destinées à plaire et jugées d'après leurs seuls critères physiques. La mode qui les transforme souvent en véritables vitrines ambulantes, en objet de parade et de décoration, reflète et accentue cet état de chose.

Cette image de la femme est considérée comme "normale" et "naturelle" dans notre société. En réalité, elle est le fruit de siècles et de siècles d'oppression de la femme, et des préjugés transmis intacts de génération en génération.

Ces préjugés sont profondément ancrés dans les mentalités. Ils sont couramment véhiculés dans les rapports sociaux et imprègnent de façon insidieuse toutes les relations entre hommes et femmes.

L'idée de la femme-objet-désirable, proie à chasser, est une idée si largement répandue qu'il n'est pas étonnant que certains individus en arrivent à passer directement à l'acte, et à commettre des viols et agressions meurtrières contre des femmes. Dans leur folie, ils ne font en réalité que pousser à l'extrême, jusqu'à leur application pratique, les conséquences logiques qu'entraîne une telle représentation de la femme de toute la société.

Bien sûr, de tels individus sont ignobles. Leurs actes sont odieux. Mais sans aller jusqu'

au crime, combien d'agressions de femmes se produisent tous les jours, plus ou moins graves, plus ou moins poussées, sans provoquer ni scandale ni indignation ?

Le meurtre dont a été victime la jeune femme de Schœlcher et ceux qui se sont produits auparavant, ont été l'occasion de révéler au grand jour la multiplicité des agressions physiques dont les femmes font l'objet, et pas seulement le soir dans les coins sombres. Quant aux "simples" agressions verbales, qui sont monnaie courante, on ne prend même pas la peine de les mentionner.

Oui des hommes sont coupables de viols et d'assassinats. Mais la société toute entière est également coupable. Car cette société est une société de violence. Violence contre les peuples colonisés, violence contre les exploités, violence contre les faibles, violence contre les femmes. C'est une société qui écrase, opprime et humifie. Les femmes sont parmi les victimes, mais elles ne sont pas les seules.

Aussi est-il urgent de changer ce monde malade, de renverser cette société capitaliste qui fait des êtres humains des victimes ou des bourreaux. Et tous ceux, hommes et femmes, qui ont le désir profond de voir se transformer radicalement les rapports entre les individus, qui sont aujourd'hui des rapports d'oppression et de sujétion, ceux-là doivent se convaincre de la nécessité de bouleverser radicalement le vieux monde, de balayer la vieille société pourrie, pour bâtir un autre avenir et une autre société, sans oppression d'aucune sorte.

Claire GOYA

CAPESTERRE : POUR LES TRAVAILLEURS DES BANANERAIRES : UNE SITUATION INTOLERABLE

Chez les travailleurs des bananeraies, dans la région de Capesterre, la colère gronde. La situation qu'ils vivent depuis déjà plusieurs semaines leur devient de plus en plus intolérable. Après le passage des cyclones David et Frédéric qui ont ravagé les plantations, les travailleurs, dans leur grande majorité se sont retrouvés au chômage, et pour ceux qui travaillent, la situation n'est guère meilleure.

A la SCEFA, Max Martin, un des plus gros propriétaires de la région, après trois quinzaines de travail, déclare ne pas pouvoir payer les ouvriers qui travaillent sur ses plantations.

A la SCA, Manceau a licencié huit travailleurs, sous prétexte qu'il vient de rendre des terres qu'il louait.

Sur plusieurs autres plantations, alors que de nombreux travailleurs ont été mis au chômage, certains qui ne travaillent que deux jours par semaine ont vu leurs tâches considérablement augmentées.

Quant à l'indemnité cyclone de 700 Frs par mois promise par le gouvernement, les travailleurs n'en ont toujours pas vu la couleur. Les interventions des délégués syndicaux, tant auprès de la municipalité que de la préfecture et de l'inspection du travail pour tenter de régler ces problèmes, n'ont rien donné.

Le cynisme des patrons comme Max Martin n'a pas de bornes. Dernièrement, il déclara froidement aux travailleurs, venus réclamer leur paie après trois quinzaines de travail, que



s'ils n'étaient pas contents, ils n'avaient qu'à rester chez eux et ne pas venir travailler, ou, qu'il était prêt à mettre des camions à leur disposition pour qu'ils aillent réclamer à la préfecture que l'état renfloue sa société car il n'a pas d'argent...

Les travailleurs de Capesterre sont nombreux à trouver que tout cela fait beaucoup

trop...

Ils envisagent d'entrer en lutte pour exprimer leur colère et faire savoir leur mécontentement.

En effet, si actuellement, la grève n'apparaît pas comme le meilleur moyen de lutter contre les patrons dont les bananes sont tout juste en train de pousser, les travailleurs ne

sont pas dépourvus d'autres armes pour se faire entendre : manifestations à Capesterre, à Basse-Terre, à la préfecture, au Conseil Général, pour exiger l'obtention immédiate de l'indemnité cyclone, pour réclamer bien plus que ces misérables 700 Frs. pour réclamer du travail, cela est possible. Le pouvoir colonial qui ne cesse de bavarder à propos des aides qu'il prétend avoir accordées mérite une réponse cinglante. Car tout cela n'est que mensonges, hypocrisie, tromperies. Les aides, ce sont les capitalistes qui les touchent, pas les travailleurs.

Les gros propriétaires et le gouvernement sont responsables de la situation dans laquelle les travailleurs de la banane se trouvent actuellement, ils doivent trouver des solutions pour leur permettre de vivre décemment et dignement. Mais, cela, les travailleurs de la banane ne peuvent effectivement l'obtenir qu'en se battant farouchement et en faisant exploser la colère qui bout en eux contre la situation révoltante dont ils sont victimes.

MARTINIQUE : LA JOURNÉE VILLE-MORTE AU LAMENTIN: UN SUCCÈS

Tout était donc fermé ce vendredi 23 au Lamentin : magasins, écoles, bureaux, chantiers, etc... pour protester contre la fermeture de l'usine du Lamentin et l'implantation de l'Euromarché.

Le matin, des piquets de grève parcouraient la Zone de la Jambette pour faire fermer les entreprises encore ouvertes. A la Zone Industrielle, elle-même, la grève était complète, les travailleurs entendant essentiellement marquer leur désaccord quant à la fermeture du Lamentin, et les commerçants leur désapprobation quant à la construction d'un hyper-marché qui leur ferait concurrence.

L'après-midi, c'est 1 000 à 1 500 personnes qui défilent à travers le bourg du Lamentin, les militants du PCM et les membres de la municipalité étant en très grand nombre. Ainsi la population, les petits commerçants et les travailleurs du Lamentin ont montré qu'ils rejetaient unanimement les projets des capitalistes Hayot et Cie.

Victoire des travailleurs du Centre Hospitalier de Fort-de-France

La grève des employés est terminée. Le jeudi 22 novembre, le directeur du CHFF a signé le paiement intégral des jours de grève aux travailleurs hospitaliers.

L'origine du conflit remonte aux 10 jours de grève effectués dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Les travailleurs hospitaliers de toute la Martinique s'étaient mis en grève contre la menace faite par Dijoud de diminuer l'indemnité de vie chère, puis ils avaient continué leur mouvement pour réclamer l'embauche de nouveaux employés, plus de crédits pour le fonctionnement correct des hôpitaux, ces crédits devant permettre l'achat de matériel supplémentaire. Or, tandis que dans pratiquement tous les hôpitaux de Martinique, aucune menace n'était faite contre le paiement des jours de

grève, Zobda, le directeur du CHFF n'en accordait que la moitié.

Aussi, les employés du CHFF se remettaient en lutte le mardi 13.

La grève des travailleurs du CHFF s'est terminée le jeudi 22 novembre à 13 heures.

En effet, une réunion de conciliation prévue ce jour à 10H à l'hôpital Civil a décidé de proposer à la direction de payer intégralement les jours de grève. La direction a pris acte et a donné tout de suite sa position qui est de s'associer intégralement au résultat de la commission de conciliation. Ainsi il a fallu 9 jours de grève. Pour les Hospitaliers, c'est une victoire obtenue grâce à leur détermination, à leur unité et au durcissement de leurs actions. En effet après le

blockage des portes le lundi et le mardi à Civil, le mercredi fut le tour de Clarac et le jeudi de Civil, Clarac et de la Maternité d'être bloqués pendant deux heures. Les grévistes ne laissant passer que les agents chargés d'assurer la sécurité au niveau des différents services conformément au protocole arrêté avec la direction. Ce combat terminé victorieusement, il reste aux hospitaliers à continuer à s'organiser pour faire en sorte que leurs revendications à savoir l'aug-

mentation des effectifs, l'arrêt des licenciements, le déblocage des crédits, la rénovation des bâtiments vétustes et du matériel adéquat et en quantité suffisante, soient satisfaites rapidement, maintenant que tous se sentent mieux armés pour les arracher.

ECHOS DES ENTREPRISES

SOFROI : APRES L'ACCIDENT CAUSE PAR UN CHARIOT, LA DIRECTION VEUT SE DECHARGER SUR NOUS.

Jeudi 22, un accident spectaculaire avait lieu aux abords de la Sofroi.

Deux voitures sont rentrées violemment dans l'un des gros chariots métalliques qui servent à transporter les marchandises. Ce chariot avait été amené par des clients jusqu'à la route départementale, comme cela arrive très souvent et avait dérivé sur la voie publique.

A la suite de l'accident, le chef du personnel a exigé du camarade chargé habituellement de regrouper les chariots sur le parking, d'aller les chercher dorénavant là où ils se trouvent : même s'il faut traverser la grand-route ou marcher jusqu'à la Clinique Bellevue...

Notre camarade a refusé de faire ce travail très dangereux. Desravin n'a rien voulu savoir et l'a menacé de mise à pied s'il trouvait un chariot dehors.

C'est au patron d'organiser le maintien de ses chariots dans les limites de l'établissement. Et cela est très important pour la sécurité des automobilistes et aussi des clients.

Mais ce n'est pas à notre camarade de faire la police et encore moins de courir le risque de se faire écraser par une voiture en traversant la route Pointe-à-Pitre - Abymes avec un chariot.

Si le patron maintient sa décision il nous faut nous montrer solidaires de notre camarade pour refuser toute répression.

BLANCHET : PAROL' EN BOUCHA CHAGE.

Depuis une semaine on nous rebat les oreilles à longueur d'ondes que l'inspection du travail a refusé le licenciement de 12 de nos camarades, délégués au conseil d'entreprise.

FR3, Radio-Antilles et France-Antilles nous disent que c'est grâce à Paul Dijoud si nos camarades ne sont pas encore mis à la porte de l'usine.

Mais c'est là un mensonge. Car ce n'est pas le refus de l'inspection du travail d'accorder les licenciements qui empêchera les capitalistes de licencier.

Les travailleurs de la SIG le savent bien car le ministère du travail vient, par l'intermédiaire du directeur TAVERNIER, de licencier trois responsables syndicaux de la SIG et cela malgré le refus de l'inspection du travail.

Ceci nous montre bien que les capitalistes ou l'Etat patron ne tiennent aucun compte de l'avis de l'inspection du travail. Ils ne tiennent compte que de la lutte qu'on leur oppose.

Ets Reynoard : Dépôt de Jarry : UN RECUL IMPOSÉ

A RIMBAUD

La semaine dernière, alors qu'un premier arrivage important de marchandises était déjà bien difficile à ranger dans le dépôt, un 2ème arrivage tout aussi important était livré peu de temps après.

Un camarade manutentionnaire s'efforçait

de trouver de la place. Le chef de groupe estimant qu'il n'en faisait pas assez, l'interpella pour le presser et lui ordonna de trouver de la place pour tout et tout de suite.

Excédé par cette arrogance, le travailleur invita ce petit chef zélé à prendre sa place, car lui ne voyait pas comment faire mieux et plus vite.

Piqué au vif, ce monsieur alla se plaindre au directeur qui sanctionna le camarade de 3 jours de mise à pied.

C'était la goutte d'eau de trop. Tous les manutentionnaires, nous avons décidé de cesser le travail jusqu'à ce que notre camarade reprenne son emploi.

Après une première journée de réflexion, Rimbaud décida de lever la sanction.

Contents de lui avoir imposé ce recul, nous avons tous repris le travail avec notre camarade. Sûr que la prochaine fois, nous parviendrons à faire annuler complètement de telles sanctions abusives.

SIG : LA DIRECTION PRISE EN FLAGRANT DELIT !

Le comité d'hygiène et de sécurité est effectivement venu sur les lieux de notre travail la semaine dernière. Les représentants de la direction se sont fait fermement rappeler à l'ordre par les représentants de la DASS sur les conditions dans lesquelles nous travaillons. Ces derniers ont exigé de la direction qu'elle mette des vestiaires à notre disposition.

En ce qui concerne les rares vestiaires qui existent déjà, ils ont exigé qu'ils ne servent

pas en même temps de dépôt avec balais, serpillères seaux, etc... comme cela est le cas. Dans certains immeubles, la direction s'est exécutée immédiatement comme à Grand-Camp, sur le morne.

Mais, à Grand-Camp-Plaine nous n'avons toujours rien de plus : toujours pas de vestiaires. La direction pense-t-elle se tirer d'affaire avec ce qu'elle a accordé aux seuls travailleurs du Morne ?

GROSSE - MONTAGNE : UNE PLAINE ETOUFFEE BIEN VITE

Simonnet avait porté plainte contre certains d'entre nous, responsables syndicaux pour soi-disant entrave à la liberté du travail.

Ce sont les gendarmes qui nous l'ont appris en venant enquêter à l'usine le lundi 19 Novembre.

Sitôt la nouvelle connue, l'ensemble des camarades arrêta le travail sur le champ.

C'est donc devant nous tous que les gendarmes furent obligés de s'expliquer.

Nous étions tous en colère et prêts à agir contre cette tentative de répression.

Certains d'entre nous, en délégation, allèrent le dire dès le lendemain à Hayot, puis à Simonnet. Pris de panique devant la fermeture des propos de nos camarades qui lui dirent franchement nos intentions de faire grève immédiatement, celui-ci dut téléphoner aux gendarmes pour annuler sa plainte.

En portant plainte, Simonnet croyait nous faire peur. En définitive, c'est lui qui a eu peur et a dû se dédire face à notre détermination.

LE PROCES DES JEUNES EMPRISONNES : Liberté pour les jeunes !

Le procès des ex-jeunes emprisonnés s'est finalement déroulé le vendredi 23. Dès 8 heures du matin, plusieurs centaines de personnes en majorité des jeunes s'étaient rassemblées devant le palais de justice pour assister à l'audience. La foule, qui atteindra certainement 400 personnes au cours de la matinée, patientera jusqu'à midi pour voir enfin l'affaire débouter.

Après l'audition des inculpés (seuls 4 d'entre eux étaient là) ce fut le tour des témoins de la défense de déposer. C'est alors qu'il y eu un incident déclenché par le fait que le

Président du tribunal voulut empêcher notre camarade Gérard Beaujour, responsable du Comité de Soutien aux Jeunes, de témoigner. Devant les protestations de la défense, le Président préféra lever l'audience. Il y a longtemps qu'un tel fait ne s'était vu au palais de justice. Finalement, l'audience reprit une demi-heure après et l'on put entendre notre camarade. Pendant ce temps, les policiers essayaient d'empêcher la foule de pénétrer dans la salle, mais ils n'y arrivèrent pas.

Après les témoins et le substitut du Procureur, ce furent les avocats qui plaidèrent.

Tour à tour, Manville, Rioual, Elana, Ménil, Eloïdin et Darsières montrèrent le peu de fondement de l'accusation (formation de bande en vue de battre des Français), dénoncèrent la situation de misère qui est faite à la jeunesse de ce pays, la volonté du pouvoir colonial de réprimer tous ceux qui ne sont pas des bénis-oui-oui.

Devant une assistance très attentive et en même temps survoltée, qui applaudit à plusieurs reprises, le procès dura jusqu'à trois heures de l'après midi.

Le jugement mis en délibéré sera prononcé le vendredi 30.

De nouveaux jeunes emprisonnés !

Depuis le 22 octobre, les jeunes L.R. de Dillon et J.G. de Trénelles sont détenus à la maison Centrale de Fort-de-France. A l'origine, il leur est reproché d'avoir participé au pillage du magasin Manufrance, la nuit du cyclone David et d'avoir participé au vol à main armée de la Caisse du Crédit Agricole.

En ce qui concerne l'affaire du Crédit Agricole, les coupables ont été retrouvés. Ils ont même avoué et sont emprisonnés à l'heure actuelle, donc les deux jeunes ne devraient plus être poursuivis pour ce fait.

Pour l'affaire de Manufrance, la compagnie de L.R., Maryvonne Rollier certifie qu'il aurait

passé la nuit avec elle au moments de faits, c'est-à-dire le 28 Août.

Or jusqu'à maintenant, la justice semble être désireuse de poursuivre les deux jeunes. Le procès devrait se dérouler au Tribunal pour enfants, le 5 décembre.

Par ailleurs, L.R. se plaint des conditions de détention. Le fait qu'il soit isolé en cellule et qu'il ne puisse voir les autres détenus l'inquiète beaucoup et il se demande s'il ne risque pas de subir le même sort que Phillippe Chloë, le jeune que l'on retrouva "suicidé" le dimanche 18 juin dans une des cellules de la prison de Fort-de-France. Chloë aussi était un prévenu,

lui aussi avait été isolé. Aujourd'hui L.R. se souvient de ce fait et il craint pour sa vie.

Quant à nous, à Combat Ouvrier, nous dénonçons les conditions d'arrestation et de détention de ces jeunes et de bien d'autres aux Antilles. Car, police et justice n'ont qu'une préoccupation : réprimer le plus de jeunes possible et le plus sévèrement possible. La population du pays a tout intérêt à rester vigilante en face de tous ces faits et à demander des comptes à ceux qui arrêtent, qui emprisonnent et qui jugent dans ce pays : les exécutants du colonialisme français.

J.B.

CANNE : L'INCOHERENCE . . .

revenir aux méthodes du passé qui ont entraîné la vente de belles terres agricoles à des sociétés immobilières. . . il faudra en quelque sorte refaire du neuf, promouvoir véritablement la canne, accorder des primes à la replantation...

En fait de "réformes foncières", le conseil général, le gouvernement et les capitalistes s'y connaissent en effet, puisque celle qu'ils proposent sera la troisième du nom. On se souvient que celle de 1960 avait été un fiasco complet pour les paysans, fiasco reconnu d'ailleurs par ses propres promoteurs aujourd'hui. Elle avait permis, finalement, aux capitalistes sucriers, de vendre leurs plus mauvaises terres, peu rentables, à une série de petits planteurs. Ainsi les usiniers se débarrassaient-ils à bon compte de plusieurs milliers d'hectares de terre, sur des mornes ou des endroits peu propices à l'agriculture, par lot de 2 ha. ou 5 ha. . . ces terres étant en friches, les usiniers étaient gagnants sur toute la ligne.

Jusqu'à présent, on nous donnait comme exemple de réussite, l'usine de Marie-Galante : Grand Anse. Les terres de l'usine avaient été vendues aux paysans de Marie-Galante à un prix relativement bas. Ces derniers devenaient tous propriétaires, et la "SOSUMAG" devenait une société d'économie mixte, dont le conseil général possède donc une part des actions. Or, ne voilà-t-il pas que des bruits courant actuellement sur les difficultés que connaît cette société, on a même parlé il y a peu de temps de sa fermeture éventuelle. Evidemment ces bruits ont vite été étouffés, mais ils n'en sont pas

moins réels. De toute façon, le fait que le "département" soit partie prenante dans une société d'économie mixte ne saurait en aucune façon la protéger des aléas de la crise actuelle. Nous en avons la preuve avec la SIG (Société Immobilière de la Guadeloupe) qui, bien que société d'économie mixte, accuse un déficit déclaré important et a licencié une bonne partie de son personnel avec l'intention d'en licencier encore dans un avenir proche.

Alors, la revendication de la création d'une société d'économie mixte réclamée maintenant conjointement par le parti communiste et par la droite ne saurait être comme ils voudraient le faire croire la panacée de tous les maux que connaissent actuellement les travailleurs de la canne. Au mieux, si cette proposition est acceptée, elle permettra que, pendant quelques temps encore, quelques milliers de travailleurs agricoles continuent comme par le passé à se faire exploiter, par les Despointes, Simonnet, le Baron Empain ou les Grands Moulins de Paris. Jusqu'à ce que les capitalistes du sucre déclinent d'une nouvelle orientation venant contrecarrer tous les projets, car eux agissent uniquement en fonction de ce que leur commande la sauvegarde de leurs seuls profits.

Quant aux déclarations incohérentes des ministres, des "experts", des politiciens, qui suivent les décisions fermes des capitalistes, ne sont en fait que le reflet du désordre économique qui règne actuellement dans le monde capitaliste. Un jour, on nous parle de la baisse de 30% de la production de sucre dans les pays

suite de la page 1

du marché commun (donc France et Antilles), et moins d'un mois après, on nous déclare qu'il faut replanter à fond pour redresser la situation...

En réalité la politique du pouvoir colonial n'est qu'un lamentable échec.

Dans ces conditions, il revient aux travailleurs de la canne et à eux seuls de discuter de leurs problèmes et de les résoudre. En s'organisant en comités de travailleurs, de paysans pauvres, ils peuvent le faire.

C'est dans la perspective d'une remise en cause totale de l'ordre colonial et de la propriété capitaliste des terres, dans la perspective d'une lutte pour arracher les terres des mains des gros propriétaires fonciers et des sociétés anonymes, et pour arracher l'indépendance politique que les travailleurs et les paysans pauvres des Antilles peuvent réellement changer leur sort.

Il est vrai que bon nombre de travailleurs agricoles s'en remettent aux élus, ils comptent sur leurs discussions avec les ministres, sur leurs voyages en France pour qu'ils règlent la situation.

Pourtant la solution de leurs problèmes ne peut se trouver dans le respect des institutions et des vieilles structures capitalistes et coloniales et encore moins dans ceux qui les soutiennent. C'est un changement profond et radical qu'il faut opérer. Et qui mieux que les travailleurs eux-mêmes est plus habilité à en tracer la voie ?

PIERRE JEAN CHRISTOPHE

BELFORT - ALSTHOM : LES OUVRIERS REPRENNENT LE TRAVAIL, LA TETE HAUTE.

Les ouvriers d'Alsthom - Belfort ont décidé à l'issue d'un vote de mettre un terme à leur grève qui durait déjà depuis 60 jours. Ils ont tous repris le travail le lundi 26 Novembre à 8 heures.

Par ce vote, les ouvriers ont accepté les propositions du ministère du travail, à savoir :

- Une 13 ème mois à partir de 1982.
- Un salaire minimum de 2.650 F au lieu de 2.251 F jusqu'à ce jour.
- Une prime exceptionnelle de 300 F.
- Pas de sanction pour fait de grève.

Bien sûr, les ouvriers n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient. Mais outre les quelques avantages matériels indiqués ci-dessus, ils ont remporté une grande victoire morale. Ils ont rabaisé le caquet du directeur général de l'Alsthom et du directeur de l'Alsthom-Belfort. Ces messieurs se croyaient tout permis. En outre, les ouvriers ont appris à se connaître durant ces 8 semaines de lutte et les 7 semaines d'occupation de leur usine. Ils ont vu qu'ils représentent une force et c'est ensemble qu'ils ont décidé de la reprise qui a été votée par 75% de grévistes. Les travailleurs d'Alsthom Belfort enrichis de l'expérience de cette lutte sauront se défendre dans l'avenir.

Max RODON

L'EUROMARCHE : UN MARCHE TRES INTERESSANT POUR LES CAPITALISTES

C'est après avoir étudié les possibilités que leur offrait la région du Lamentin que deux groupes de capitalistes ont décidé de mettre la main sur une affaire en or : la construction d'un vaste centre commercial qui répondrait aux besoins des habitants de Fort-de-France, de Ducos (où vient d'être construit un vaste ensemble immobilier) et du Lamentin (où 10 000 personnes sont attendues d'ici 4 à 5 ans dans le nouveau quartier Acajou). Aussi n'est-il pas étonnant que ces deux groupes de promoteurs : le groupe REYNOIRD pour le magasin Escale et le groupe HAYOT pour l'Euromarché, se soient disputés le gâteau. Pour le moment, il semble que le second ait pris le premier de vitesse puisque le projet Escale est bloqué dans l'attente d'un procès qui lui a interdit, l'année dernière, la Municipalité du Lamentin après s'être opposée à l'ouverture du chantier de construction. Le groupe HAYOT semblait donc pouvoir planter son Euromarché sans problèmes à l'Acajou, une fois libéré de son concurrent. Mais les petits commerçants et la municipalité du Lamentin en ont encore une fois décidé autrement, et les promoteurs se heurtent à l'opposition résolue de ces derniers.

Après les chaînes de supermarchés Prisunic (gérées par DE REYNAL), Monoprix (géré par DORN), voici donc deux nouveaux géants du commerce, qui sont également des maillons de chaînes de grandes surfaces françaises. Les profits escomptés dans ce secteur sont tels que les capitalistes sont bien décidés à mener avec acharnement la bataille pour l'implantation de leur hypermarché. Ils savent aussi pouvoir bénéficier dans leur combat de l'aide inconditionnelle de la Préfecture.

Mais l'implantation d'un, ou de deux de ces centres commerciaux causera à coup sûr le déclin, sinon la ruine des nombreux petits commerçants de la région. Et ce n'est pas la promesse de construction d'une galerie marchande de 30 boutiques dans l'Euromarché, ni d'un marché couvert de fruits et légumes, ou d'une salle d'exposition artisanale, qui pourra les rassurer. Car de toute façon, ces réalisations ne leur profiteront pas. Elles sont d'abord insuffisantes, et ensuite elles seront réservées à un certain nombre de "privilégiés" bien choisis par messieurs HAYOT et son compère DE LUCY.

Quant aux 230 emplois promis, d'une part, il serait étonnant que ce chiffre soit atteint, et d'autre part, ils ne compenseraient nullement les faillites prévisibles par dizaines dans le petit commerce.

Aussi la lutte actuelle des petits commerçants du Lamentin soutenus par ceux de Ducos et de toute la région, est-elle, pour eux, une question de vie ou de mort.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728

Iran : L'impérialisme mis en échec

La situation demeure bloquée, à l'heure où nous écrivons, après la prise en otages du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran. Les Etats-Unis continuent de brandir la menace d'une intervention militaire, et en réponse, le régime de l'Ayatollah Khomeiny prépare la population à une mobilisation générale pour faire face à une éventuelle agression.

Les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils pourraient intervenir de quatre manières différentes : en bombardant les puits de pétrole, ou les centres de pompage et de chargement de l'île de Kharg ; ou encore en tentant d'enlever Khomeiny lui-même, ou en bombardant les avions de chasse de l'armée iranienne. Mais ces différents plans sont loin d'être tous aisément réalisables. En fait, les Etats-Unis savent que toute intervention militaire d'envergure pourrait avoir des conséquences incalculables, et les flambées de violence anti-américaines dans plusieurs pays musulmans sont à cet égard révélatrices.

Bombarder les installations pétrolières en